

17 septembre 2009



> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

mail : servicepresse@iledefrance.fr

web : www.iledefrance.fr

Plan Campus à Paris : combien l'Etat apporte-t-il vraiment et à qui ?

Marie-Pierre de la Gontrie - Première Vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, en charge des finances, **Marc Lipinski** - Vice-président chargé de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation scientifique et technique,

Madame Pecresse annonce une participation de l'Etat pour les campus parisiens.

Longtemps retardée l'annonce du gouvernement reste toujours à clarifier.

Quelle en est la cohérence ? L'absence, dans le projet gouvernement, de certains établissements peut mettre à mal l'ambition initiale assignée aux PRES et aux regroupements visant la coopération et l'excellence.

Quelle en est la réalité financière ? Avec ses annonces successives sur les campus d'Ile de France, l'Etat continue de ne proposer qu'un financement limité aux seuls intérêts du capital affecté aux fondations de coopérations scientifiques. Ce choix est à l'opposé de l'« apport sonnante et trébuchant » des collectivités locales.

Ce n'est donc pas 700 M€ que l'Etat envisage de mettre à disposition mais tout au plus la moitié.

Enfin le recours au Partenariat Public Privé, dont on connaît les incertitudes dans une période de crise financière, se fait dans un contexte de coût renchéri pour le contribuable et de grande instabilité financière et institutionnelle comme en témoigne la suppression de la taxe professionnelle et le projet de loi sur le Grand Paris,...

Le financement de la Région, comme l'a annoncé **Jean-Paul Huchon** en juin dernier aux présidents d'universités, se basera sur le principe d'un euro pour un euro d'engagement réel de l'Etat.

La Région Ile-de-France sera, en lien avec la Mairie de Paris, aux côtés des établissements concernés pour définir rapidement les modalités d'engagement de ces projets.

Contact presse : Alexandre Gallet - 06 86 45 17 79